

N° 25/26-029

Le Président de l'Université Paris Dauphine – PSL

Vu le code de l'éducation, notamment son article L712-3,

Vu le décret n° 2004-186 du 26 février 2004 modifié portant création de l'université Paris-Dauphine, notamment son article 7,

Vu le règlement intérieur modifié de l'Université Paris Dauphine – PSL,

Vu l'arrêté n° 24/25-684 du 3 juillet 2025 portant composition définitive du Conseil d'administration de l'Université Paris Dauphine – PSL,

Vu la démission par courriel du 7 septembre 2025 d'Arthur NAÏM de son mandat de membre du Conseil d'administration de l'Université et la renonciation par courriel du même jour de Ben GUTSMUTH de siéger en lieu et place d'Arthur NAÏM,

ARRETE

Article 1

Composition

A la date du présent arrêté, le Conseil d'administration de l'Université Paris Dauphine – PSL est composé de la manière suivante :

Nom	Prénom	Qualité	Liste / Structure
BOUCHARD	Bruno	Président	Demain Dauphine

Collège « Enseignants-chercheurs et personnels assimilés »			
NOGATCHEWSKY	Gwenaëlle	Professeure	Demain Dauphine
GEOFFRON	Patrice	Professeur	
GALLOIS-COCHET	Dorothée	Professeure	
AGRIKOLIANSKY	Éric	Professeur	
OZTURK ESCOFFIER	Meltem	Professeure	
EL HADAD	Joyce	Maîtresse de conférences	
ABONNEAU	David	Maître de conférences	
MULLER MEZIANI	Katia	Maîtresse de conférences	Dauphine Aujourd'hui
CARRE-TALLON	Martine	Professeure	
BLANCHOT	Fabien	Professeure	Réinventons Dauphine
BELLOSTA	Marie-Jo	Maîtresse de conférences	
CAMPOY	Éric	Maître de conférences	Engagés avec la CGT
ABDELNOUR	Sarah	Maîtresse de conférences	
PEGON	Paul	Maître de conférences	

Collège « Personnalités qualifiées extérieures »			
BEGUE	Thierry	Directeur général	CROUS de Paris
CHENUT	Christophe	Président	Chenut Conseil

LELEUX	Aliette	Responsable des activités de Stratégie	Accenture
PLANCHEZ	Sandra	Architecte	SPLAAR Sarl
SOULEAU	Charlotte	Directrice générale France	Back Market
WITVOET	Bruno	Associé	Moon Venture et Teampact Ventures

Représentants de la région Ile-de-France			
WERHLING	Yann	Vice-président du Conseil régional (Titulaire)	
REDLER	Jérémy	Conseiller (Suppléant)	

Représentantes de la ville de Paris			
GARRIGOS	Geneviève	Conseillère (Titulaire)	
LEMARDELEY	Marie-Christine	Adjointe à la maire de Paris (Suppléante)	

Collège « Etudiants et personnes bénéficiant de la formation continue »			
MUNZILA DE CASTRO E SILVA	Ariane	Titulaire	Dauphine Ensemble
MORALES	Jean-Lucca	Titulaire	
GROSHEITSCH	Rachel	Titulaire	
ZIELINSKI	Adrien	Titulaire	
URRUTIA DUMAS	Eden	Suppléante	
SINTUREL	Gustave	Suppléant	
FAOUZI	Ella	Suppléante	
HOSSAIN	Nibir	Suppléant	
HOUAS	Brahim	Titulaire	Esprit Dauphine
TRUONG	Phuong Dung	Titulaire	
BERESCHEL	Mila	Suppléante	
DAGET	Iris	Suppléante	
KUEN	Germain	Titulaire	UNI Dauphine
WATHLE	Emma	Suppléante	
ATTAL	Yoni	Titulaire	Gratin Dauphinois
LEVY	Gabriel	Suppléant	

Collège « Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques »			
CORBLET	Ariane	Assistante Ingénieure	Demain Dauphine
BENARD	Vivien	Contractuel	
MONTARON	Loubna	Assistante Ingénieure	Réinventons Dauphine

TOMIC	Yves	Ingénieur de recherche	L'alternative pour une université solidaire
--------------	------	------------------------	---

Article 2

Entrée en vigueur

Le présent arrêté abroge l'arrêté 24/25-684 susvisé et prend effet à compter du 8 septembre 2025.

Article 3

Publication et exécution

La Directrice générale des services est chargée de la publication et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 6 octobre 2025

Pr Bruno BOUCHARD

Président de l'Université Paris Dauphine - PSL